



PROFIL ÉLÈVES SANS FRONTIÈRES

Paramètres financiers et campagne de financement

Comme vous le savez, une des finalités du profil *Élèves sans frontières* de l'école des Timoniers est de faire vivre aux élèves un bain linguistique lors d'un voyage en milieu anglophone et lors d'un voyage à l'international (pays hispanophone). Vous trouverez dans ce document les paramètres financiers et les conditions qui s'appliquent aux élèves inscrits au profil.

1. Les voyages et les sorties éducatives reliés au profil font partie intégrante du projet du profil. La participation à ces activités est donc obligatoire pour demeurer inscrit au profil, de même que la réussite des cours.
2. Afin d'aider les parents à amasser les sommes nécessaires aux deux voyages et aux sorties éducatives, soit un montant se situant entre 3 400,00 et 3 700,00\$, l'école organisera une campagne de financement par année durant les trois ans de fréquentation de l'élève en plus de la possibilité de participer à la campagne FundScrip. La participation à ces campagnes est facultative.
3. Afin de respecter l'échéance des dépôts pour la réservation des voyages et éviter des versements trop importants, voici les montants qui devront être déposés progressivement dans le compte des élèves au fil du temps (ces montants incluent les profits des campagnes de financement et les paiements des parents) :

<u>1^{re} secondaire</u>	<u>2^e secondaire</u>	<u>3^e secondaire</u>
15 octobre : 600 \$	15 octobre : 600 \$	15 octobre : 600 \$
15 avril : 600 \$	15 février : 600 \$	15 février: 400 à 700 \$

Autres conditions :

- i. Les dépôts devront être versés aux dates prévues ci-haut, un rappel vous sera fait;
- ii. Les sommes amassées par un élève au moyen des campagnes de financement ne sont pas remboursables s'il quitte le profil. Ces sommes demeurent au profil et servent à absorber les coûts liés au départ de cet élève;
- iii. Toutefois, lorsqu'un élève quitte le profil, les dépôts faits par les parents sont remboursables en fonction des modalités suivantes :
 - o 365 à 130 jours avant le départ : frais d'annulation de 25% du coût du voyage
 - o 129 à 100 jours avant le départ : frais d'annulation de 35% du coût du voyage
 - o 99 à 45 jours avant le départ : frais d'annulation de 50% du coût du voyage
 - o 45 jours ou moins avant le départ : aucun remboursement possible
- iv. Si l'élève est expulsé de l'école ou retiré d'un voyage par la direction de l'école pour des raisons disciplinaires, pédagogiques ou pour le non-respect du présent contrat, les mêmes pénalités financières s'appliquent;
- v. Des assurances annulation et interruption de voyage (maladies graves), frais médicaux d'urgence, bagages et effets personnels, accidents de vol et voyage seront souscrites pour tous les élèves et sont comprises dans les frais.

Moi, _____, père / mère / tuteur de _____,
groupe _____, j'ai pris connaissance, je comprends et j'accepte le cadre financier du profil *Élèves sans Frontières* ainsi que les conditions qui s'y rattachent.

Signature du parent / tuteur : _____ Date : _____

Pauline Martin Paquet
Directrice